

M. Gailleton fit connaître au Conseil les raisons qui avaient déterminé la Commission des intérêts publics à adopter cette proposition. M. Ampère était Lyonnais, dit-il, c'était le plus grand physicien de notre époque et l'inventeur du télégraphe électrique. Perpignan venait d'élever une statue à Arago, le collègue et le collaborateur d'Ampère. Lyon ne devait pas rendre un moindre hommage à ce dernier.

M. Aynard ajouta que s'il avait été l'un des signataires de la proposition, c'était parce qu'il lui tardait de voir enfin reconnaître par cet hommage public la gloire de l'homme qui avait le plus honoré Lyon. Si la ville de Lyon avait produit une foule d'hommes d'un talent supérieur, elle ne pouvait cependant compter qu'un homme d'un véritable génie ; c'était Ampère.

Toutes les opinions pouvaient se rallier autour de son nom, parce que c'était celui d'un savant désintéressé, aussi grand par le cœur que par l'esprit et qui s'était toujours tenu à l'écart des luttes de parti. Les immortelles découvertes, qui ont amené l'application de l'électricité à la télégraphie, étaient assurément de celles qui devaient être particulièrement appréciées par une assemblée démocratique, comme ayant le plus contribué à la diffusion de toutes les connaissances humaines. Il ne suffisait pas, pour honorer un grand homme, de propager ses travaux ; ceux d'Ampère notamment ne sont pas de nature à tomber sous le sens des masses ; sa statue, au contraire, constituerait un enseignement pour tous.

Quant aux objections financières, elles ne pouvaient être sérieuses. L'État fournit habituellement le marbre ou le bronze qui doit servir à honorer la mémoire d'un homme